

COMMUNIQUÉ

Finances locales Les villes moyennes rappellent leur attachement à la péréquation et veulent améliorer le dispositif

Les membres de la Fédération des Villes Moyennes ont débattu hier, lors d'une réunion de la Commission finances, du bilan 2012 de la réforme fiscale, et des effets du Fonds national de péréquation horizontal des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Dans une période de redressement difficile, mais indispensable, de l'équilibre des comptes de la nation, de raréfaction de l'offre bancaire, les élus des villes moyennes se sentent aujourd'hui réellement démunis pour mener à bien l'intégralité de leurs projets d'investissements, tout en maintenant le niveau de leurs services, et en contenant la pression fiscale pesant essentiellement sur les ménages.

En effet, les maires des villes moyennes et présidents de leurs intercommunalités ont désormais la confirmation que **la réforme fiscale accroît très nettement leur dépendance à l'égard des dotations de l'Etat**, notamment dans les intercommunalités des villes moyennes, où 17 % du produit de l'ancienne taxe professionnelle correspond maintenant à des dotations figées en valeur (DCRTP – FNGIR).

Cette réforme accentue ainsi les disparités entre les territoires à forte dominante industrielle, et ceux ayant une forte activité de services ou situés sur le littoral au détriment des premières. À deux ans des prochaines échéances municipales, la tendance dans ces agglomérations est pourtant à la stabilité de la pression fiscale (avec un maintien des taux dans 77% des villes moyennes et 70% des groupements). La hausse moyenne des taux sur 126 villes en 2012 est quasi-nulle à un taux moyen de +0,2%.

En matière de péréquation horizontale, sur les groupements à fiscalité propre auxquels appartiennent les villes moyennes (3,6 % des EPCI au niveau national et 17 % de la population DGF), il apparaît que ceux-ci sont globalement **bénéficiaires nets du FPIC**. En régime de croisière, la redistribution opérée par le FPIC pourrait représenter jusqu'à 1,1% de leurs recettes fiscales totales (en 2016 la contribution globale de cet ensemble est estimée à 128 millions d'euros, et la somme des attributions à 238 millions d'euros).

Ayant constaté que cet effet bénéfique tient davantage à une moindre contribution par rapport à la moyenne nationale (effet du coefficient logarithmique représentatif du nombre d'habitants), qu'à une plus grande attribution par rapport au niveau national, la Fédération des Villes Moyennes souhaite toutefois se prémunir pour l'avenir des risques de déstabilisation de ce Fonds.

À l'occasion du débat parlementaire, la FVM va se mobiliser pour que des réponses soient apportées au niveau de **l'indicateur de richesse** pris en compte (« potentiel » financier intercommunal agrégé), qui pénalise toujours fortement les territoires industriels, lesquels ont décidé dans le passé des taux élevés de taxe professionnelle. Les Villes moyennes s'interrogent ainsi du devenir de ce Fonds en Ile-de-France (conséquences de l'achèvement des périmètres intercommunaux, articulation du FPIC avec le FSRIF...).

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – Yann Lepetit - tél. : 01 42 21 12 18

La FVM

Association présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles urbains d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux, qui sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, la FVM est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de

FVM

94 rue de Sèvres
75007 Paris – France

Contacts

Nicole Gibourdel, déléguée générale
Armand Pinoteau, chargé d'études

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr

décision, la FVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.